20 ans
Fraternellement

Ce livre a été élaboré, conçu et édité dans le cadre de la contribution de

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement
anrt
agence nationale de réglementation des télécommunications

à la célébration des 20 ans du Fratel
Réseau francophone de la régulation des télécommunications

- Octobre 2023 -

Sommaire

Mot du Directeur Général de l'ANRT
Le Fratel en bref
Témoignages
Le Fratel en images

20 ans Fraternellement

Fratel
Réseau francophone de la régulation des télécommunications

Mot du Directeur Général de l'ANRT, Président du Fratel 2023

20 ans Fraternellement

Fratel
Réseau francophone de la régulation des télécommunications

Az-El-Arabe Hassibi,

Président 2023 du Fratel
Directeur Général de l'ANRT
(Maroc)

Le 28 octobre 2003 naissait Fratel. Ce 20ème anniversaire reflète les nombreux accomplissements de Fratel, mais aussi une projection vers ses futurs défis.

Je ne me pencherai pas sur les réalisations car elles sont gravées dans la mémoire des lecteurs concernés. Les anciens Présidents du Réseau prendront la parole pour égrener les souvenirs et, célébrer notre travail commun accompli.

20 ans, c'est le bon moment des bilans et l'âge des rétrospectives.

Je me permets de revenir sur nos fondamentaux : ce que l'on a en commun. Qu'a-t-on en partage au Fratel ?

D'abord, la régulation… d'un secteur. C'est un exercice intellectuel que l'on retrouve également dans tous les domaines… de la vie et de la science.

Dans les secteurs économiques et notre métier, la régulation nous permet de chercher continuellement

à réaliser des équilibres entre « concurrence » et les « impératifs d'intérêt général » pour satisfaire aux exigences contemporaines d'efficacité, de compétence technique, d'impartialité, de proximité et de développement.

Ensuite, nous partageons un espace de solidarité fondé sur plusieurs principes dont notamment la diversité, le respect et la non-ingérence. Ce sont des principes qui déteignent forcément (et devraient le demeurer) sur notre Réseau.

Pour bien les porter, il faudrait s'adapter à nos différences sur les échelles géographique, technologique et sociologique.

Notre Réseau Fratel se prête bien à cette posture au vu de l'évolution inédite que vit et promet notre secteur et qui requiert une analyse et, surtout, un cadre régulatoire en constante évolution/adaptation.

A l'heure de la transformation digitale et de l'ultra-connectivité, on voit la nécessité d'un cadre comme le Nôtre pour un apprentissage constant par les échanges.

C'est possible ! Car vingt ans, c'est l'âge des possibles. A vingt ans, la volonté règne. Transformons davantage notre coopération dans le respect de nos fondamentaux et principes.

Je voudrais saluer et féliciter tous les Présidents qui se sont succédé avec brio et engagement à la tête du Fratel, à tous les membres du Réseau, au secrétariat et à tous ceux qui ont agi et agissent dans l'ombre, qui ne lésinent pas sur les efforts pour soutenir cette institution.

Le Fratel en bref

20 ans Fraternellement

Fratel
Réseau francophone de la régulation des télécommunications

Vingt ans après sa première réunion sur les rives du fleuve Niger à Bamako, c'est le rivage du fleuve Bouregreg à Rabat qui est le cadre de la réunion annuelle du Réseau francophone de la régulation des télécommunications (Fratel), les 25 et 26 octobre 2023.

Bamako 2003 - Rabat 2023 : 20 ans déjà

Le réseau Fratel prend officiellement naissance les 27 et 28 octobre 2003 à Bamako, avec la première réunion annuelle du réseau à l'invitation du Comité de Régulation des Télécommunications du Mali (CRT).

Plus de soixante participants, dirigeants d'Autorités de régulation des télécommunications de seize pays[1], l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), la Banque mondiale, l'École supérieure multinationale des Télécommunications (ESMT) de Dakar, y partagent alors déjà leur expérience de la régulation, sur le thème de la bonne gouvernance réglementaire face aux défis de la mondialisation. Au programme : l'adoption du nom du réseau « Fratel », de la charte formalisant les échanges et le fonctionnement du réseau, mais aussi le premier plan d'action, élaboré à la suite d'un appel à commentaires réalisé auprès des membres du réseau.

A cette occasion, le gouvernail de Fratel est confié pour un an à Monsieur Modibo CAMARA, Directeur du CRT du Mali, assisté de deux Vice-présidents, M. Dominique ROUX, membre du Collège de l'ART France et le Conseiller Jean-Marc DEMERS du CRTC du Canada.

Après 3 ans de réflexions et travaux préparatoires, le réseau est créé et prêt à prendre le large

Avec l'ouverture des réseaux de télécommunications à la concurrence, l'idée de réunir des Autorités en charge de la régulation ayant la langue française en partage a émergé dès la fin de l'année 2000 : une opportunité pour des échanges approfondis, du partage d'information et d'expérience sur les thèmes relatifs aux enjeux et à l'évolution de la régulation des télécommunications. La communauté des régulateurs francophones s'élargit progressivement, avec notamment, en 2001, la création d'une autorité de régulation au Sénégal.

Au-delà des cadres réglementaires et des problématiques spécifiques, des points communs dans la dynamique des expériences invitent à trouver des réponses concertées aux défis posés aux … régulateurs.

1 - Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, France, Gabon, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maroc, Maurice, Sénégal.

Ensemble sur le pont ! Fratel, facilitateur d'échanges depuis 2003

Fratel, selon la charte qui unit ses membres, *« a pour mission de promouvoir l'échange d'informations, de contribuer, dans la mesure de ses possibilités, aux efforts de formation, de coordination, et de coopération technique entre ses membres, ainsi que de contribuer à l'étude de toute question relative à la régulation des télécommunications ».*

Au travers de ses différentes réunions et outils de partage, Fratel encourage la connaissance mutuelle de ses membres, notamment par des échanges des meilleures pratiques, offre des occasions de rencontres entre experts ou encore soutient le renforcement des capacités de ses membres. D'abord réservés aux régulateurs et acteurs institutionnels, les séminaires et les réunions annuelles se sont ouverts au fil des années aux acteurs privés. Les opérateurs, utilisateurs, universitaires, consultants ou encore acteurs de l'écosystème numérique ont pu présenter leurs réalisations et points de vue, pouvant mener à des discussions utiles et constructives.

Réévalués à deux reprises, en 2006 et en 2018, les objectifs, le périmètre, les principes et le mode de fonctionnement du réseau ont été confirmés, les membres ayant réaffirmé leur attachement au réseau. La charte a été mise à jour en 2019 pour prendre en compte les évolutions liées au numérique.

Le financement de l'action de Fratel est à l'image de son mode de fonctionnement : réseau informel où ses membres contribuent financièrement à tour de rôle en invitant un séminaire ou une réunion annuelle du réseau, en prenant en charge leurs déplacements ou certaines des activités du réseau. Ainsi, plus de 19 régulateurs ont déjà accueilli une ou plusieurs réunions. Ces réunions regroupent généralement une centaine de personnes et une vingtaine de régulateurs issus de diverses régions de la francophonie.

La diversité du réseau se matérialise également par la présence de dirigeants d'Autorités de régulation issues de différents continents au sein des comités de coordination qui ont présidé le réseau ces 20 dernières années. Ainsi, des régulateurs issus de 6 pays d'Afrique de l'Ouest, de 2 pays d'Afrique du Nord, 2 pays d'Afrique centrale, de 5 pays européens et un du continent américain ont déjà été membres du comité et présidé le réseau.

Aujourd'hui en vitesse de croisière, Fratel est aussi le témoin des grandes évolutions de la régulation depuis 20 ans

Les thématiques traitées à Fratel ont reflété au fil des ans l'évolution des infrastructures numériques, des marchés des télécommunications et des technologies de l'information et de la régulation du secteur de la communication électronique dans son volet infrastructures télécoms. Certaines ont été abordées sous des angles différents. Ainsi, la protection des consommateurs, l'attribution et la gestion des fréquences, la régulation tarifaire, la couverture et la qualité de service mobiles, la convergence, les innovations technologiques ou encore l'interconnexion, le partage des infrastructures et l'accès ont fait l'objet de plusieurs séminaires ou réunions annuelles.

Ces discussions initient ou alimentent des réflexions qui sont généralement en cours chez chaque régulateur pouvant mener à des évolutions des pratiques voire même des adaptations des cadres réglementaires dans certains pays.

S'agissant du service et de l'accès universels par exemple, entre le premier traitement du sujet lors du séminaire en 2004 et le dernier lors des réunions de 2021, 15 ans de régulation s'étaient écoulés avec des changements parfois majeurs dans les différents marchés des membres du réseau. Ainsi, au-delà des questions relatives aux définitions, à la gestion ou encore au financement du Service Universel (SU), les membres du réseau ont pu échanger sur l'évolution des services inclus dans le SU, comme l'internet, et celle des types de droits et d'obligations et contrôles associés. Ils ont également évoqué l'articulation du SU (télécoms) avec les politiques publiques pour favoriser la connectivité et réduire la fracture numérique, comme les plans d'aménagement numérique des territoires.

La satisfaction utilisateurs, thème de l'année 2011 et 2023, est un élément de préoccupations des régulateurs. Si la protection des consommateurs, la transparence des offres, le traitement des plaintes ou encore la coopération entre les instances publiques largement évoqués en 2011 sont toujours au cœur des échanges, les nouveaux outils et plateformes numériques, la production participative de données ou « crowdsourcing », la régulation par la donnée, le déploiement de réseaux très haut débit y ont fait aussi leur apparition. D'ailleurs, de plus en plus de régulateurs ont décidé de publier des données de

couverture et de qualité de service depuis le séminaire de Douala et la réunion annuelle de Bucarest.

Des pays comme le Luxembourg, le Togo, la Guinée ou encore la Côte d'Ivoire viennent compléter la liste des pays ayant décidé de mettre en ligne sous forme cartographique ces données afin de permettre aux utilisateurs de faire des choix plus éclairés. C'est également dans ce courant que certains régulateurs testent actuellement un outil ouvert aux membres de Fratel sur la représentation de la couverture et la qualité de service mobile. Sa mise en ligne est prévue pour la fin de l'année 2023.

Autre thème évoqué dans le réseau, celui de la connectivité. Ce fut notamment le cas en 2009 à Dakar où les échanges se sont focalisés sur les déploiements mobiles, et à Bruxelles où il a été question de partage d'infrastructures qui peut faciliter les déploiements et les politiques d'aménagement numérique.

Sur le même thème, en 2016 à Cotonou, les membres du réseau ont pu évoquer les solutions possibles pour un aménagement numérique du territoire au rang desquels les outils de diagnostic de la situation numérique du territoire.

Au Luxembourg, la même année, c'est autour des ressources à mobiliser ou des objectifs de régulation pour favoriser l'aménagement numérique que les régulateurs ont pu échanger. Cette problématique avait également été traitée sous l'angle des attributions de fréquences et la gestion du spectre pour répondre aux besoins de demain pour le secteur des communications électroniques lors de la réunion annuelle 2014 de Marrakech, ou sous l'angle de l'innovation au cours du séminaire à Madagascar en 2018.

Avec l'évolution des réseaux, des sujets nouveaux liés au numérique sont également apparus comme la neutralité du net ou les questions concurrentielles que posent les nouveaux acteurs de l'internet. Ces sujets ont été débattus à l'occasion du séminaire de Douala et de la réunion annuelle de Bruxelles en 2017.

Ces thématiques et bien d'autres comme la convergence, la résilience et la sécurité des réseaux ont fait l'objet de discussions entre Autorités et ont également permis à d'autres entités publiques (instances en charge, de la cybersécurité, de la protection des données personnelles, de l'économie digitale…) et acteurs du marché de présenter leurs points de vue et actions. Ce sont tous ces échanges d'expérience qui caractérisent la richesse du Fratel.

Carnets de bord retraçant le cours des thématiques abordées au fil des années : les publications et le site internet de Fratel

La publication régulière de rapports matérialise ces échanges entre les membres du réseau et constitue une des modalités d'action de Fratel.

Outre les rapports d'activité (reprenant une synthèse des discussions lors des séminaires et des réunions annuelles) et les plans d'action annuels, le réseau Fratel a, au fil de ces 20 ans, publié une série de rapports ou documents sur des enjeux spécifiques de régulation et également ces dernières années, une synthèse des réponses aux questionnaires envoyés aux membres sur les sujets de l'année traités lors du séminaire et de la réunion annuelle.

En 2004, un guide de bonnes pratiques avait permis de comprendre le périmètre, la gestion et le financement du service et de l'accès universels, faire le point sur leurs différentes mises en œuvre et tirer les enseignements de l'échange d'information et d'expérience entre régulateurs du réseau, notamment les facteurs de réussite et les solutions innovantes en matière de gestion et de financement.

En 2008, à la suite du séminaire qui s'est tenu à Libreville, au Gabon, le réseau a publié un document sur la régulation tarifaire et les méthodes de comptabilisation des coûts. Il réunissait les articles rédigés par les intervenants qui ont souhaité apporter une contribution écrite sur le sujet afin de synthétiser les débats.

En 2019, à l'occasion de la réunion annuelle de Bucarest, le réseau a publié un document sur la couverture et la qualité de service mobiles, élaboré à partir des échanges du séminaire de Douala et du questionnaire envoyé début 2019 à tous les membres de Fratel. Il dégageait les bonnes pratiques de la collecte, l'utilisation et la publication des données. Il proposait ainsi des points d'attention aux autorités souhaitant assurer la publication de données sur la qualité de service et la couverture mobiles dans les meilleures conditions.

Toutes ces publications se retrouvent dans un site web dédié pour le Réseau (**www.fratel.org**).

Accompagner les membres dans leurs projets, pour une montée en compétences

Le réseau Fratel encourage la formation de ses membres dont l'objectif est de renforcer la capacité des autorités de régulation, notamment d'Afrique sub-saharienne.

Concrètement, le réseau soutient le Mastère en régulation de l'économie numérique, RegNum, organisé et mis en œuvre par Telecom Paris.

Depuis 2005, plus de 300 personnes issues de 18 pays différents, principalement des experts d'autorités de régulation d'Afrique sub-saharienne, ont été formées.

En 2016, à l'occasion de la réunion tenue au Bénin, l'ANRT (Maroc) a annoncé la mise en place, dans le cadre de la mise en place de la coopération Sud-Sud, d'une formation entièrement prise en charge donnant accès au diplôme d'ingénieur d'Etat dans les télécoms et le digital. A ce jour, 48 personnes ont bénéficié de cette initiative.

En 2023 l'Institut luxembourgeois de régulation, est devenu un partenaire stratégique pour le volet francophone du programme « TEI-une initiative de l'Équipe Europe pour le renforcement des capacités réglementaires en Afrique subsaharienne », destiné à accompagner les régulateurs et associations régionales de régulateurs en Afrique sub-saharienne dans leur développement.

Ce présent livre retrace en photos et témoignages de membres le parcours édifiant du Fratel. Un parcours qui a écrit sur deux décennies une histoire singulière de la régulation et offert à des millions de locuteurs un nouveau regard sur un secteur qui a révolutionné l'économie et la sociologie mondiales.

Nous vous souhaitons une agréable navigation.

Témoignages

20 ans Fraternellement

Fratel
Réseau francophone de la régulation des télécommunications

Traore Modibo Camara,

1er Président de FRATEL
Ancien DG de l'AMRTP (Mali)

Le réseau Fratel fête ses vingt ans à Niamey lors de sa réunion 2023. A cette occasion le Secrétariat Exécutif du réseau m'a fait l'insigne honneur de m'inviter à dire quelques mots relatifs au passé de l'enfant devenu adulte !

En juin 2002, lors du symposium tenu à Paris à l'initiative de l'ART (ancien nom de l'actuelle ARCEP, l'autorité de Régulation des Télécommunications de France), l'idée de la création d'un réseau des régulateurs francophones a été lancée avec comme objectif de renforcer la collaboration et les échanges d'expériences de bonnes pratiques entre ses membres.

Pour concrétiser cette idée, un Comité Directeur composé des premiers responsables de l'ART de France, du Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes et du CRT du Mali (Comité de Régulation des Télécommunications du Mali, ancien nom de l'actuelle AMRTP) fut mis en place pour organiser la tenue de l'Assemblée Constitutive du réseau à Bamako au Mali les 27 et 28 octobre 2003.

Pendant deux jours, plus de 48 délégations se retrouvèrent à Bamako pour porter le réseau Fratel sur les fonds baptismaux. A l'occasion de la cérémonie d'ouverture, le Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies du Mali disait : « A l'instar des politiques communes définies par certains ensembles sous-régionaux

dans les secteurs de la fiscalité douanière ou du transport des biens et des personnes, les acteurs du secteur des télécommunications, regroupés au sein d'espaces géographiques ou socio-économiques homogènes, doivent édicter des sous-ensembles réglementaires similaires, tout en veillant au respect de la souveraineté des Etats. La communauté linguistique (le français) et juridique (le droit positif) qui vous unit est, j'en suis sûr, un facteur essentiel qui devrait vous permettre de réaliser une avancée certaine dans cette voie. » Je crois que Fratel s'est toujours inscrit dans cette vision.

A l'issue de travaux de grande qualité, la charte et un plan d'action furent adoptés. En qualité de Directeur du CRT, je fus élu à la présidence du réseau pour un mandat d'un an. C'est le lieu ici de renouveler, à nouveau, ma grande reconnaissance à l'endroit de tous mes collègues du CRT du Mali ainsi que des responsables de l'ART de France et du CRT du Canada pour l'accompagnement qu'ils m'ont assuré.

Dans quelques jours, Fratel soufflera ses vingt bougies d'existence. Vingt ans durant lesquels il aura rendu à ses membres d'énormes services dans l'accomplissement de leurs missions de service public qu'elle soit de type règlement de litiges, de gestion des ressources rares ou de surveillance de la qualité de service offerte par les opérateurs. Ils ont pu accomplir ces missions à hauteur de souhait grâce aux multiples échanges d'expériences, de bonnes pratiques et de formation que le réseau aura fournis à la quasi-totalité de ses membres.

Je souhaite que les vingt prochaines années soient aussi fructueuses !

Fratel
Réseau francophone de la régulation des télécommunications

Luc Tapella,

Vice-Président Fratel
Directeur de l'ILR (Luxembourg)

Fêter les 20 ans de Fratel, c'est fêter le partage des expériences et des savoir-faire.

L'intérêt de la communauté Fratel se mesure par le fait que l'organisation compte plus de cinquante membres représentant 960 millions de personnes aux quatre coins de la planète. Au fil des années, le réseau a su rassembler les régulateurs des pays francophones du monde entier autour de problématiques communes.

Au fil des ans, malgré le caractère informel des échanges au sein de Fratel, de meilleures pratiques ressortent des travaux communs, comme l'outil commun de mesure de la qualité de service et de la couverture mobile.

L'hospitalité des pays membres pour accueillir des séminaires ou des réunions annuelles démontre leur intérêt dans ce réseau dynamique. Le Luxembourg a été d'ailleurs ravi d'accueillir une réunion annuelle en 2016. Les visites terrains et les sessions « atelier » du séminaire permettent d'aborder les thématiques de manière plus concrète.

J'ai eu la chance de m'impliquer davantage en intégrant le comité de coordination de FRATEL en 2021 afin d'assurer la présidence du réseau en 2022. L'organisation par un comité de coordination permet au Fratel d'assurer une continuité des plans d'action et un travail en équipe.

Durant ma présidence en 2022, la numérisation et l'explosion de la quantité de données ont conduit les membres de Fratel à se pencher sur des sujets

de la résilience et de la sécurité des réseaux. Le partage d'information ne se fait pas à sens unique : l'écosystème luxembourgeois que j'ai pu mobiliser sur ces problématiques a pu constater l'excellente qualité des échanges lors du séminaire en République du Congo et lors de la réunion annuelle en République de Maurice.

Au-delà des réunions organisées par Fratel, des liens ont pu être consolidés entre les différents régulateurs et autres acteurs francophones grâce aux rencontres organisées en marge de réunions internationales telles que le Mobile World Congress à Barcelone, la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT en Roumanie ou l'IIC au Canada. Cette réunion au Canada a permis aux membres de Fratel de nouer des liens avec le réseau REFRAM, le groupe des régulateurs francophones de l'audiovisuel en particulier lors de l'atelier de l'IIC relatif au développement des compétences en matière de données pour les régulateurs. La réunion entre dirigeants d'autorité organisée lors des réunions annuelles, initiée en 2019 à Bucarest et relancée à Maurice sous ma présidence, sont également d'excellentes opportunités pour engager des discussions de fond.

La formation est aussi un élément fondamental du succès de Fratel. Je me réjouis du lancement d'une nouvelle formation en langue française financée par le Luxembourg, la Suède et la Commission européenne dont la première session sera organisée en 2024. Ces « initiatives de l'Equipe Europe » ont pour objectif de mettre en commun nos ressources et notre expertise pour une plus grande efficacité et un plus grand impact.

Au cours de ces 20 ans, Fratel a su jouer un rôle de facilitateur d'échanges. Tous les pays constatent les avancées de leur régulation grâce aux échanges d'informations et au partage d'expériences entre pairs.

Chaque pays a ses spécificités et ses problématiques mais Fratel permet de mettre en évidence une certaine universalité dans chaque thématique abordée par l'ensemble des membres. Chaque membre a joué un rôle essentiel dans le succès du réseau francophone mais Fratel doit également son succès à l'engagement sans faille du secrétariat exécutif de l'Arcep France que je tiens à remercier chaleureusement.

Pour conclure, comme j'ai déclaré à Lausanne lors du séminaire, la question n'est pas « est ce qu'on peut faire confiance aux opérateurs » mais la réelle question est plutôt : « est ce que les opérateurs nous font confiance ? ». Si la réponse est non, alors qu'est-ce que nous, régulateurs, devons faire pour gagner cette confiance ?

Joyeux anniversaire Fratel ! Que notre réseau poursuive ses échanges et ses succès dans le futur.

Fratel
Réseau francophone de la régulation des télécommunications

Marc Sakala,

Vice-Président du Fratel
Président de l'ARPTC (Congo)

Le Fratel a 20 ans…C'est formidable !

20 ans c'est à la fois synonyme de force, de jeunesse et de maturité.

Alors que nous nous préparons à célébrer nos 20 ans, le moment me parait parfaitement indiqué d'avoir un regard rétrospectif et prospectif sur notre réseau : d'où venons-nous, ce que nous avons réalisé mais aussi comment co-imaginer notre futur, dans un domaine numérique en constante évolution.

En effet, l'on se souviendra que c'est au symposium international sur le développement de la régulation dans l'espace francophone, tenu en 2002 au siège de l'UNESCO à Paris qu'ont été jetées les bases de la fondation de notre réseau. A l'issue de cette rencontre, les 29 pays associés avaient convenu de promouvoir la coopération dans le domaine de la régulation des télécommunications entre les États ayant la langue française en partage. La réunion de Bamako en 2003 a eu le mérite de parfaire les fondements de FRATEL et de donner le ton à la marche du réseau.

Depuis, nous échangeons, deux fois l'an, sur nos politiques et nos meilleures pratiques en matière de régulation, au cours du séminaire et de la réunion annuels du réseau. « Conjuguer nos efforts pour harmoniser nos points de vue afin de relever les défis communs, tout en définissant les axes et les

champs de formation sur des thèmes pertinents » tel est le leitmotiv qui guide nos actions.

Nous sommes fiers de faire partie du réseau FRATEL. L'engagement de mon pays, le Congo, est resté le même depuis son adhésion en 2004, à travers la Direction Générale de l'Administration et du Contrôle des Postes et Télécommunications, ancêtre de l'actuelle ARPCE. Nous participons régulièrement à toutes les rencontres du réseau et avons eu l'occasion d'en abriter une en 2022.

Nous avons encore en mémoire les démarches que nous avons entreprises durant la 19ème réunion annuelle de Dakar 2021, pour abriter le séminaire tenu à Brazzaville en mai 2022. Comment ne pas se souvenir des échanges fructueux qui ont suivi avec M. Luc TAPELLA, Directeur de l'ILR, alors Président de FRATEL, ainsi qu'avec les autres membres du Comité de Coordination. Des personnes engagées qui œuvrent pour que le FRATEL soit une organisation forte et dynamique au service des télécommunications.

Le séminaire de Brazzaville a été pour mon pays un grand honneur et nous en sommes très reconnaissants. De la participation des membres du réseau, à la pertinence de nos conclusions, en passant par la qualité de nos échanges, ce séminaire reste un souvenir vivant pour l'ensemble de l'écosystème.

A la suite du séminaire de Brazzaville, la réunion annuelle tenue à Maurice a vu le Congo accéder à la Vice-Présidence de FRATEL. Un acte que nous inscrivons dans le cadre de la reconnaissance des actions du Congo et de l'ARPCE pour le développement de notre réseau. C'est ici l'occasion d'exprimer notre gratitude et la totale disponibilité de l'ARPCE à promouvoir notre organisation.

20 ans d'existence, 20 ans de coopération fructueuse et bénéfique pour le Congo qui en a tiré profit pour mettre en place une régulation efficiente des télécoms.

A 20 ans, le FRATEL s'est affirmé en tant qu'association des régulateurs d'expression francophone et rentre dans une nouvelle phase de maturité. Cela exige de nous, en tant que membres, plus de lucidité, d'ardeur et d'engagement afin de diversifier et d'adresser avec efficacité les nouveaux défis sans cesse croissants qui s'imposent dans le cadre de la régulation collaborative.

Longue vie à notre réseau !

Fratel
Réseau francophone de la régulation des télécommunications

Julien (à gauche) et Antoine (à droite)

Julien Gilson et Antoine Samba,

Secrétariat Exécutif, Fratel

Assurer le Secrétariat exécutif permanent du réseau Fratel : cette mission, confiée à l'Arcep France en 2003 et confirmée lors de consultations des membres sur le fonctionnement du réseau en 2007 et 2018, nous honore et nous oblige. A la suite de Joël Voisin-Ratel et Eugénie Berthelot, et toujours sous la Direction d'Anne Lenfant, nous avons pris les manettes en 2015, après avoir exercé des postes de chargés de mission en régulation des marchés fixes ou mobiles. La réunion de Bâle des 30 novembre et 1er décembre 2015 fut notre baptême au sein de Fratel !

Frappés par le dynamisme du réseau et la grande qualité et richesse des échanges ainsi que la diversité des situations, nous avions déjà à cœur d'apporter notre expertise et notre enthousiasme pour maintenir, et si possible encore améliorer, le fonctionnement du réseau et son animation. Un objectif guide nos pas dans cet exercice : que les membres retirent un bénéfice substantiel des réunions et travaux de Fratel.

Notre rôle en tant que Secrétariat exécutif, sous la responsabilité du Comité de coordination du réseau, est d'être une « boîte à outils » au service du réseau et de ses membres. Au quotidien, nous pilotons l'animation du site internet, l'organisation des réunions, la recherche d'intervenants, la synthèse des réponses du questionnaire sur le thème de l'année, ou encore la rédaction du rapport d'activité et du plan d'action. Par ailleurs, tout comme le Mastère Regnum, l'Initiative

de l'Équipe Europe pour les régulateurs d'Afrique sub-saharienne va nous amener à contribuer à la formation des membres du réseau, grâce à l'aide et l'implication concrète de l'ILR du Luxembourg.

Soucieux de valoriser l'image de Fratel et de ses membres, nous nous sommes également mobilisés en 2019 pour moderniser son logo et adapter la charte graphique du réseau, avec l'aide des membres du comité de coordination et des autorités de régulation volontaires telles que l'ARCEP de la République centrafricaine, que nous souhaitons encore une fois remercier.

De manière très concrète aussi, nous sommes impliqués dans la mise en œuvre de l'outil de représentation de la couverture et qualité de services mobiles. Aux côtés de l'ARCEP Burkina Faso, qui préside le groupe de travail dédié, et des autorités de régulation qui le testent actuellement, nous avons œuvré à la valorisation du document[1] publié sur ce thème en 2019 par Fratel, et à la conception d'un site internet[2] pour présenter la méthodologie, les enjeux, et la publication des données. Nous prévoyons une mise en ligne de l'outil pour la fin d'année, convaincus qu'il permettra aux populations des pays volontaires mais aussi aux gouvernements, institutions internationales et bailleurs d'avoir une meilleure connaissance des déploiements et de la qualité de service dans les pays concernés. Les consommateurs pourront faire des choix éclairés, les opérateurs seront incités à investir et les gouvernements et institutions financières pourront réaliser un diagnostic numérique du territoire et piloter et/ou anticiper les déploiements et évaluer politiques publiques et ou l'efficacité des investissements.

Que souhaiter à Fratel au moment de célébrer ses 20 années d'existence ? En trois mots : échange, fraternité, partage ! Ils ont profondément marqué nos huit années d'expérience au service du réseau, et ils s'appliquent aussi bien aux réflexions sur les perspectives des marchés et de la régulation, qu'aux tâches liées à l'organisation des réunions et activités ou encore aux moments de convivialité. Nous remercions chaleureusement tous les membres du réseau sans qui le secrétariat de Fratel ne pourrait en rien mener ses actions.

1 - https://www.fratel.org/documents/2019/10/Document-Fratel-couverture-et-qualit%C3%A9-de-service-mobiles.pdf
2 - https://www.donneesmobiles.fratel.org/

Fratel
Réseau francophone de la régulation des télécommunications

Le Fratel en images*

20 ans Fraternellement

* La définition de certaines photos est basse

Fratel
Réseau francophone de la régulation des télécommunications

Réunion annuelle
Bamako
Les 27 et 28 octobre 2003
« 1 ère réunion annuelle du réseau »

Séminaire

Paris

Les 29 et 30 avril 2004

« Le service et l'accès universels »

Réunion annuelle
Fès
Les 4 et 5 octobre 2004
« Mobilité et développement »

Réunion annuelle

Fès

Les 4 et 5 octobre 2004

« Mobilité et développement »

Séminaire
Nouakchott
Les 30 et 31 mars 2005
« Régulation de l'Internet
et technologies d'accès »

Réunion annuelle
Paris
Le 14 septembre 2005
« Les enjeux des réseaux et des services multimedia »

Séminaire

Yaoundé

Les 12 et 13 avril 2007

« La régulation des réseaux de nouvelles génération : nouveaux services, qualité et protection des consommateurs »

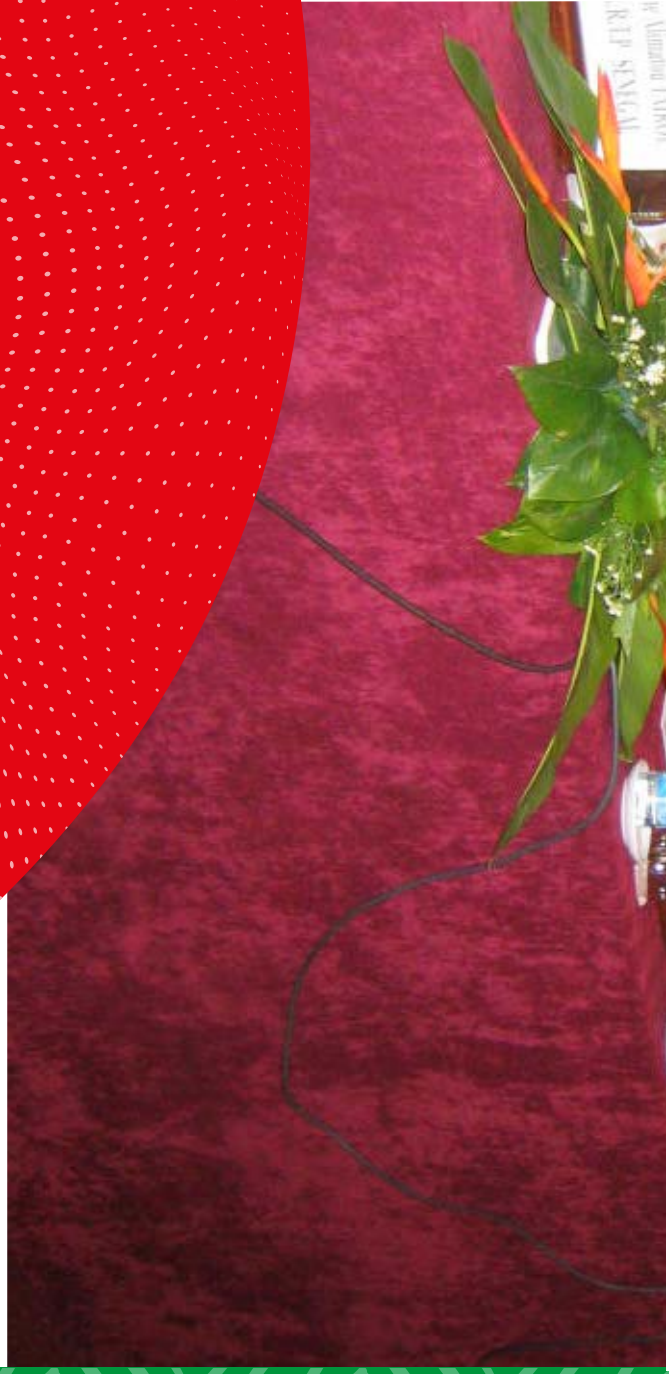

Séminaire

Yaoundé

Les 12 et 13 avril 2007

« La régulation des réseaux de nouvelles génération : nouveaux services, qualité et protection des consommateurs »

Réunion annuelle

Montreux

Du 7 au 9 novembre 2007

« Qualité de service et protection des consommateurs »

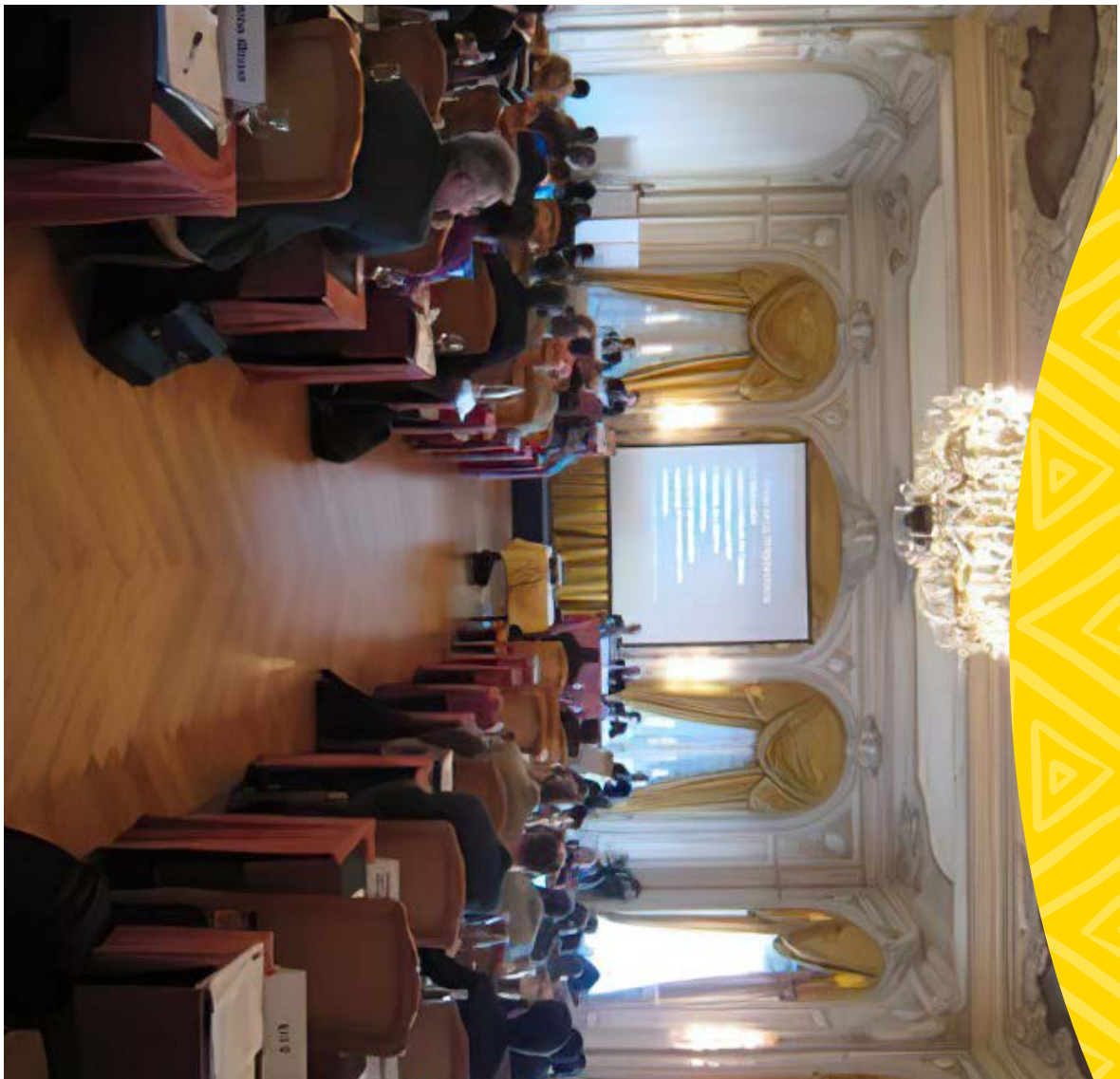

Réunion annuelle

Tunis

Les 16 et 17 Octobre 2008

« Les effets de la régulation sur le développement de la concurrence »

Séminaire
Dakar
Les 16 et 17 juin 2009
« Le déploiement des services mobiles, un enjeu de développement »

Séminaire

Dakar

Les 16 et 17 juin 2009

« Le déploiement des services mobiles, un enjeu de développement »

Séminaire

Tunis

Les 27 et 28 avril 2010

« La Neutralité des réseaux »

Réunion annuelle

Ouagadougou

Les 8 et 9 décembre 2010

« Les nouvelles questions de régulation posées par la prise en compte des contenus »

Séminaire

Sofia

Les 11 et 12 mai 2011

« Le rôle central du consommateur dans la définition des actions du régulateur »

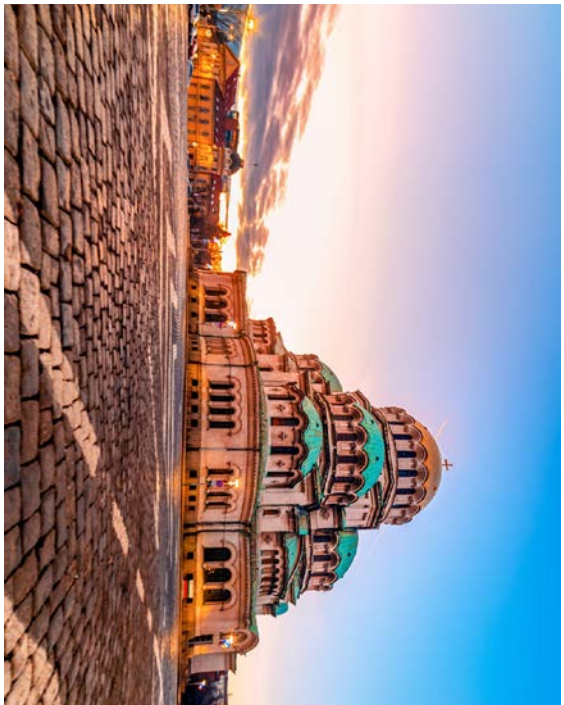

Réunion annuelle

Conakry

Les 10 et 11 novembre 2011

« La régulation à l'écoute du marché »

Séminaire

Ouagadougou

Les 3 et 4 avril 2012

« Le déploiement de la fibre optique »

Séminaire

Conakry

Les 19 et 20 mars 2013

« La mesure de la qualité des services de communications électroniques : approches, outils et méthodologie »

Réunion annuelle

Bucarest

Les 15 et 16 octobre 2013

« La qualité de service : quel rôle du régulateur pour quels objectifs ? »

Réunion annuelle

Bucarest

Les 15 et 16 octobre 2013

« La qualité de service : quel rôle
du régulateur pour quels objectifs ? »

Séminaire

Dakar

Les 15 et 16 avril 2014

« Licences 3G et 4G, état des lieux
de l'attribution du premier dividende »

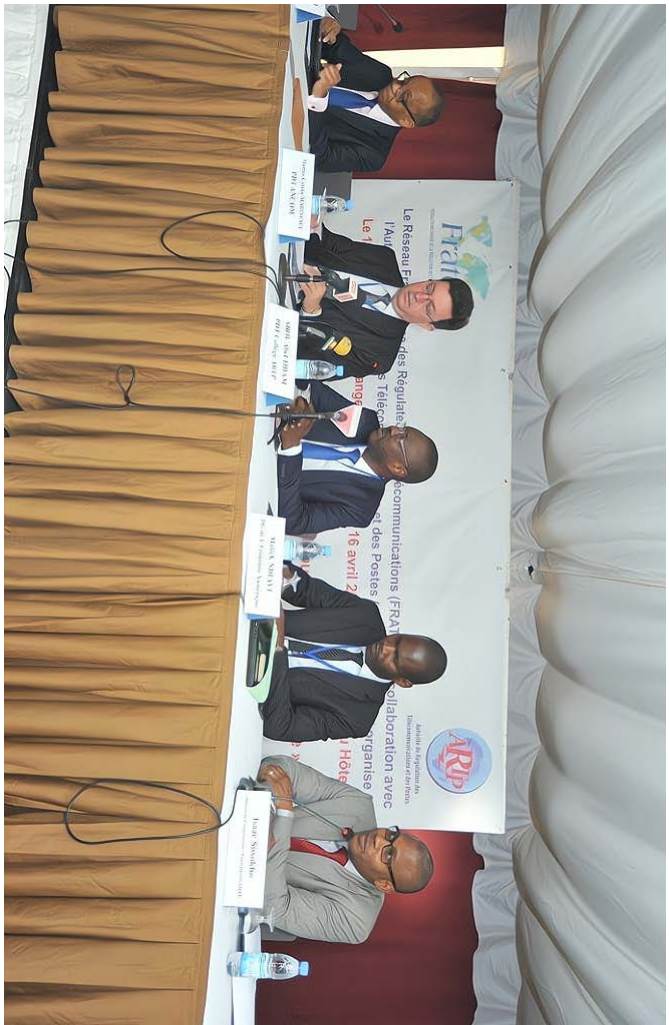

Séminaire

Dakar

Les 15 et 16 avril 2014

« Licences 3G et 4G, état des lieux
de l'attribution du premier dividende »

Réunion annuelle

Marrakech

Les 30 septembre et 1er octobre 2014

« Quelles fréquences et quelle gestion du spectre pour répondre aux besoins de demain pour le secteur des communications électroniques ? »

Réunion annuelle

Marrakech

Les 30 septembre et 1er octobre 2014

« Quelles fréquences et quelle gestion du spectre pour répondre aux besoins de demain pour le secteur des communications électroniques ? »

Séminaire
Tunis
Les 14 et 15 avril 2015
« La convergence fixe-mobile, état des lieux et perspectives de régulation »

Réunion annuelle

Bâle

Les 30 novembre et 1er décembre 2015

« Quel impact des convergences entre les réseaux sur la régulation des communications électroniques ? »

Séminaire

Cotonou

Les 24 et 25 mai 2016

« Quelles solutions concrètes, notamment de partage d'infrastructure, pour un aménagement numérique du territoire ? »

Séminaire

Cotonou

Les 24 et 25 mai 2016

« Quelles solutions concrètes, notamment de partage d'infrastructure, pour un aménagement numérique du territoire ? »

Réunion annuelle

Luxembourg

Les 1er et 2 décembre 2016

« Comment favoriser un déploiement efficace des réseaux de communications électroniques ? »

Réunion annuelle

Luxembourg

Les 1er et 2 décembre 2016

« Comment favoriser un déploiement efficace des réseaux de communications électroniques ? »

Séminaire

Abidjan

Les 8 et 9 mai 2017

« Quelle régulation pour la promotion d'un Internet ouvert ? »

Séminaire

Abidjan

Les 8 et 9 mai 2017

« Quelle régulation pour la promotion d'un Internet ouvert ? »

Réunion annuelle

Bruxelles

Les 23 et 24 novembre 2017

« Quels impacts du nouvel écosystème numérique sur le marché des communications électroniques et sur les autres secteurs d'activité ? »

Séminaire

Antananarivo

Les 25 et 26 Avril 2018

« Quelles innovations pour quelle connectivité ? »

Réunion annuelle
Paris
Les 22 et 23 novembre 2018
« Faciliter l'innovation et promouvoir l'investissement efficace dans les communications électroniques, quel rôle pour le régulateur ? »

Réunion annuelle

Paris

Les 22 et 23 novembre 2018

« Faciliter l'innovation et promouvoir l'investissement efficace dans les communications électroniques, quel rôle pour le régulateur ? »

Séminaire

Douala

Les 2 et 3 avril 2019

« Méthodologies et outils pour la mesure de la couverture et de la qualité de service mobile »

Réunion annuelle

Bucarest

Les 23 et 24 octobre 2019

« Enjeux de couverture et de qualité de service mobile : quel rôle pour le régulateur ? »

Séminaire
en ligne
Le 2 juillet 2020
« Quelle régulation tarifaire des produits de gros ? »

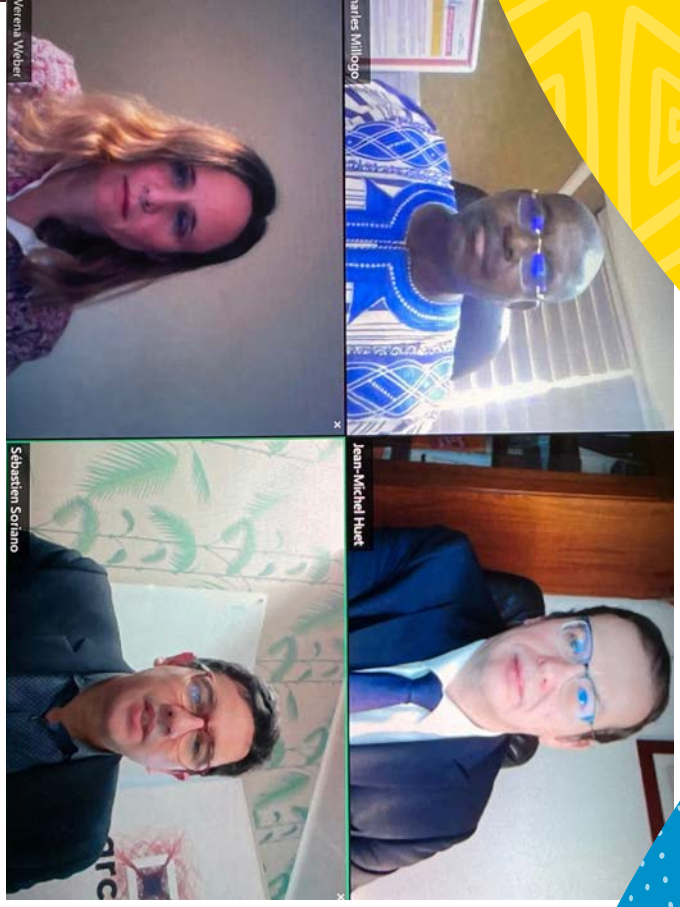

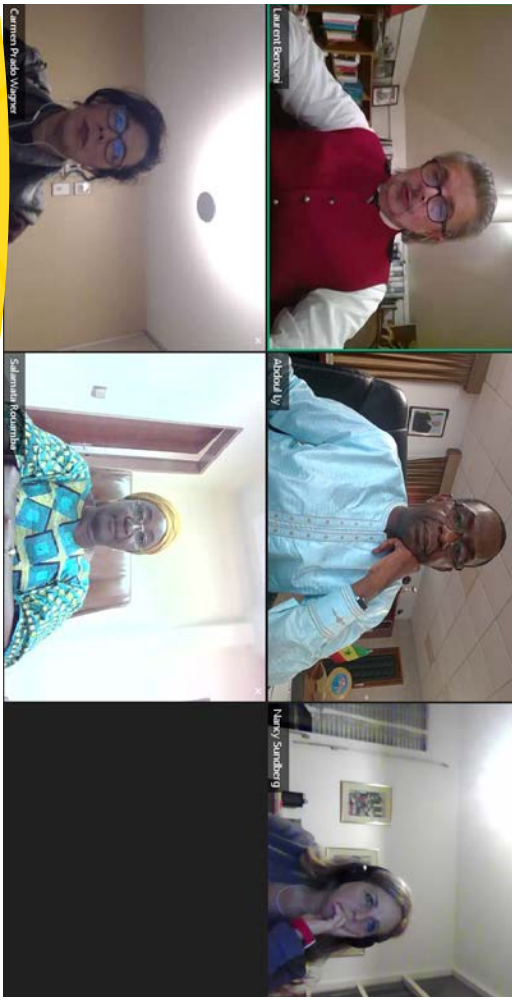

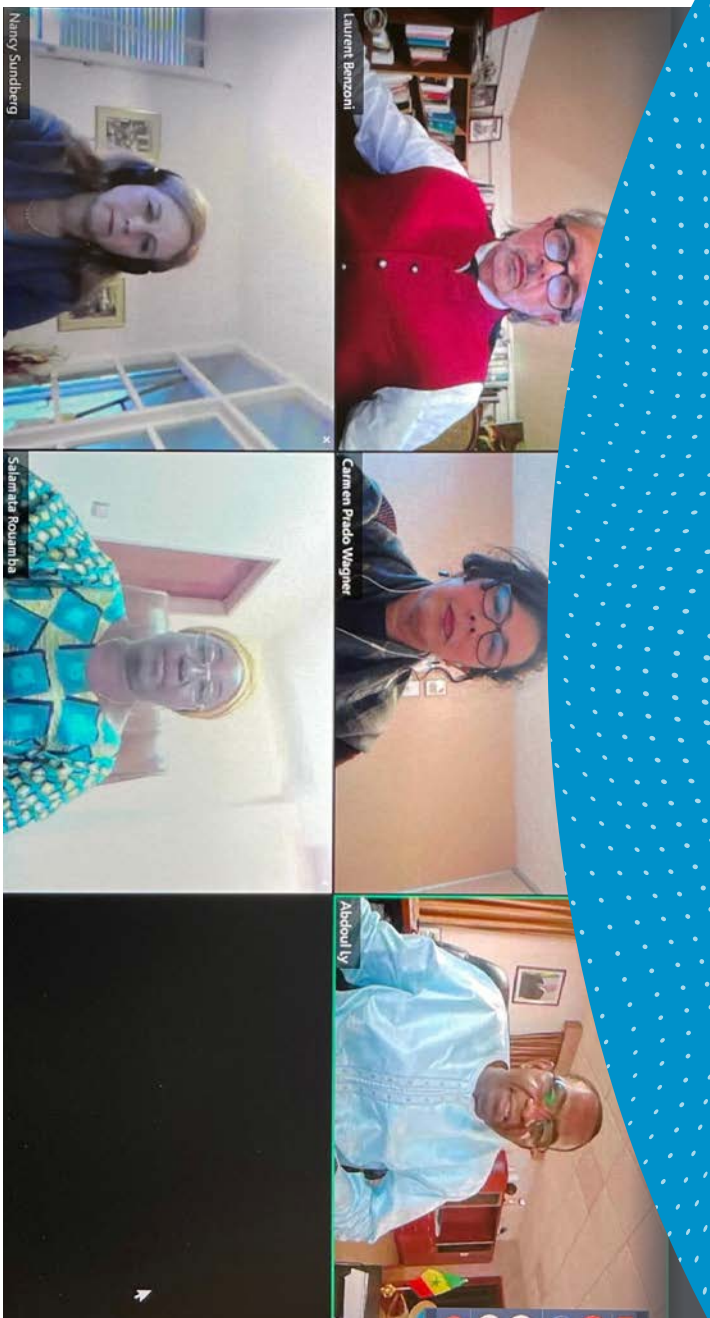

Réunion annuelle

en ligne

Le 3 décembre 2020

« Investissements, innovations technologiques, concurrence : quels sont les nouveaux enjeux de la régulation tarifaire ? »

Séminaire

en ligne

Les 7 et 8 juillet 2021

« Service et accès universels : comment les financer, les mettre en œuvre et les contrôler ? »

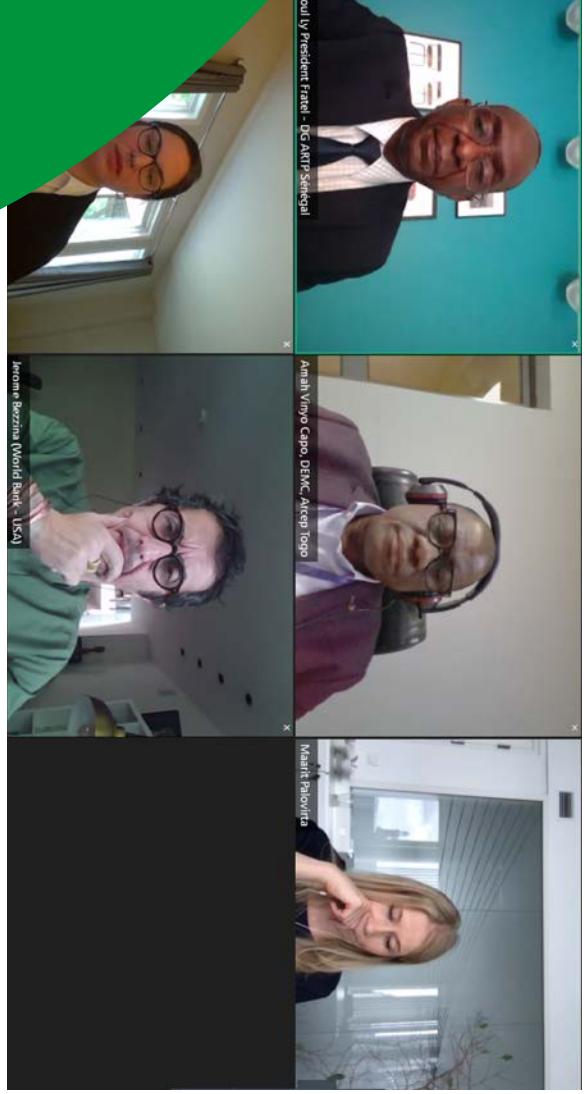

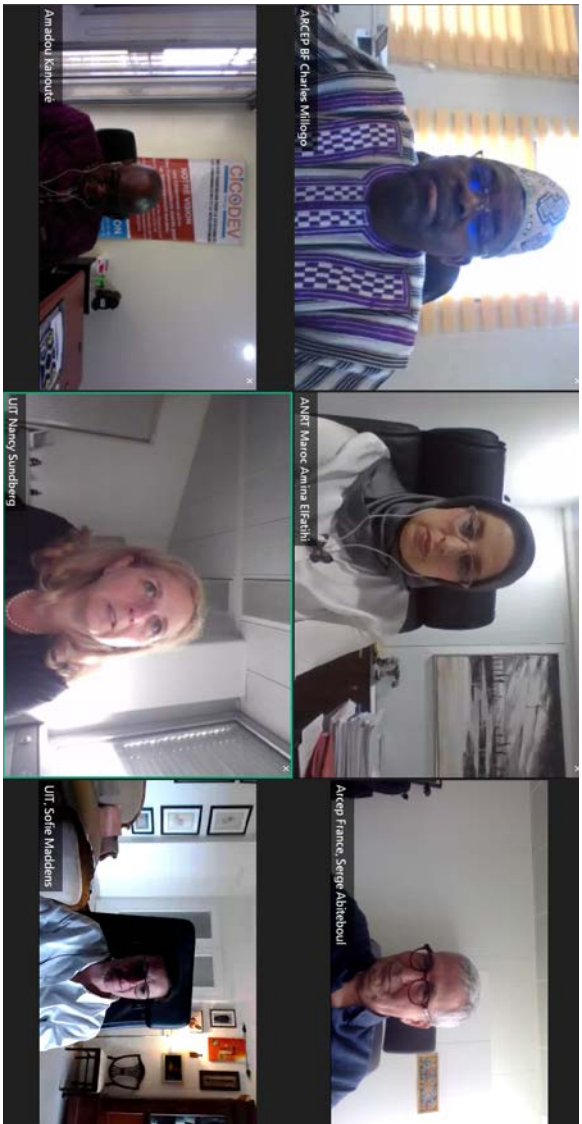

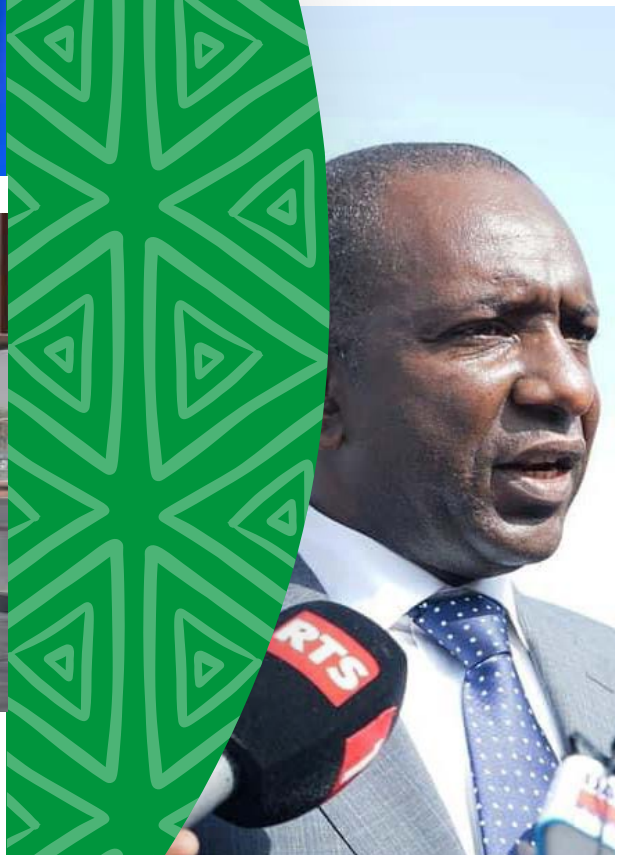

Réunion annuelle

Dakar

Les 29 et 30 novembre 2021

« Service et accès universels : un commun accessible à tous ? »

Séminaire

Brazzaville

Le 23 et 24 mai 2022

« Quels défis pour la sécurité des réseaux de nouvelle génération ? »

Séminaire
Brazzaville
Le 23 et 24 mai 2022
« Quels défis pour la sécurité
des réseaux de nouvelle génération ? »

Réunion annuelle

Balaclava

Les 10 et 11 novembre 2022

« Enjeux et moyens d'améliorer la résilience et la sécurité des réseaux de télécommunications »

Réunion annuelle

Balaclava

Les 10 et 11 novembre 2022

« Enjeux et moyens d'améliorer la résilience
et la sécurité des réseaux de télécommunications »

Séminaire

Lausanne

Les 09 et 10 mai 2023

Pourquoi et comment associer l'utilisateur à la régulation ?

Séminaire

Lausanne

Les 09 et 10 mai 2023

« Pourquoi et comment associer l'utilisateur à la régulation ? »

Réunion annuelle

Rabat

Les 25 et 26 octobre 2023

« Comment renforcer l'objectif de satisfaction des utilisateurs dans la régulation ? »

Réunion annuelle

Rabat

Les 25 et 26 octobre 2023

« Comment renforcer l'objectif de satisfaction des utilisateurs dans la régulation ? »

- Octobre 2023 -